

<http://www.snetap-fsu.fr/La-Fsu-engagee-pour-les-droits-des-femmes.html>



La Fsu engagée pour les droits des femmes !

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : lundi 2 octobre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La [FSU](#) participe aux mobilisations organisées aujourd'hui, journée internationale pour le droit à l'avortement.

Le droit à l'avortement est une condition indispensable à l'égalité. Droit élémentaire à disposer librement de son corps, il est aussi une condition essentielle pour garantir la santé, la situation au travail des femmes ou la scolarisation des filles.

Pourtant, malgré de nombreuses conventions internationales, traités et recommandations de l'ONU, certains pays refusent toujours de légiférer en sa faveur. D'autres encore le mettent à mal par des coupes budgétaires qui conduisent à fermer les structures hospitalières dédiées.

La « clause de conscience » évoquée par certains praticiens participent aussi à en réduire l'accès.

Afin d'élargir le droit à l'avortement aux femmes dans tous les pays d'Europe, la [FSU](#) demande son inscription dans la charte européenne des droits fondamentaux.

Afin que les femmes bénéficient d'un accès égalitaire à l'avortement sur l'ensemble du territoire, la FSU revendique un plan ambitieux et des moyens financiers qui permettront de recruter et former des personnels et de ré-ouvrir des CIVG à la hauteur des besoins.